

Contre Brechard = Lyon, le 10 Décembre, 1844. 140  
 tisseur, rue Neyret, 13.

## CONSEIL DES PRUD'HOMMES

Monsieur le Président,

Disposez vous à février en lisant la présente :

Les jeuneuses de deux apprenties de la charité de Clermont sont parvenues jusqu'à moi, malgré quelles habitent hors de leur section. D'après les supplications que leur père chargé de vous transmettre, leur apprentissage serait une tyrannie telle que vous n'avez eue d'exemple pour les mauvaises traitements pour les quels vous avez prononcé la résiliation.

Le maître de leur apprentissage le marié Brechard, tisseur, rue Neyret, 13; serait tel que leur prochain voisin observerait coopérer à la délivrance de ces jeunes filles dont on exploite la faiblesse et la timidité jusqu'à la terre.

Voici la suite qui appellerait prompt et sévère justice :

1<sup>o</sup> Les apprenties sont constamment sequestrées ou servies par le maître.





2<sup>o</sup> la journée forcée et la belle fabrication  
sont imposées par les coups recréateurs et  
dégénérateurs; voici

1<sup>o</sup> au travers  
de ses serrures

Voici ce qui s'est dit hier par l'une des  
apprenties à une personne coopérante au  
~~travail de la serrure en l'absence de~~  
maître :

" Vous souvenez bien un jeune homme, une brave fille  
" douementique de Clermont en service à Lyon, venait  
" nous visiter de la part de M. Laumonier de la Charité  
" d'auvergne, comme elle désirait pouvoir nous parler  
" en particulier, elle réclamait votre visite; loin d'obtenir cette  
" faveur elle fut renvoyée et défense lui fut faite de  
" revenir. nous voir, nous ne l'avons plus revue. Avec un  
" travail forcé nous sommes très mal nourries, très souvent  
" battues avec défense de crier sous peine d'avoir à subir  
" un redoublement de coups, Enfin maltraitées pour un  
" rien, aujourd'hui quand je vois sortir nos maîtres, je dis  
" à la dame il n'y a plus d'huile ici, — c'est bon, je la  
" de quoi te mêler tu? — Madame, est que je crains  
" de manquer d'huile pour ma veillée. alors j'en  
" ai un ~~sofflet~~ soufflet à main renversée ~~quand~~ le coup fut  
" si rude qu'il nous renvoya la tête contre le bois de maître.  
" Souvent pour la moindre faute et le moindre retard,  
" nous subissons la fustige et l'outrage. hier une pauvre  
" compagne a d'abord été entraînée dans l'alcove afin que  
" les coups et les cris ne soient pas entendus par voisins,  
" ensuite étendue à terre elle fut tellement battue qu'elle est  
" restée sans connaissance. Elle semblait à une morte :

Vous le voyez, M. le président, j'aurais le secours  
de votre paternelle justice ~~en faveur de la faiblesse opprimée~~  
en faveur de la faiblesse opprimée



ne fut aussi prépart.

161

Je termine en sollicitant mon adjonction  
à mon collègue <sup>M.</sup> Falcouet pour procéder à  
l'équité nécessaire. Je me charge s'il y a lieu  
de bien placer ces deux malheureuses qui sont  
sans parents et dont d'autres protecteurs que  
qu'une bienfaisante administration trop éloignée  
pour connaître leurs de confiance dont se  
sont rendus coupable les mariés Breton.

Salutations respectueuses

Charrier

*[Signature]*





Je suis très sensible à l'attention que vous m'avez faite en m'envoyant ce livre de physique. Je vous prie de croire que je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt et que j'en ai tiré de grandes lumières. Je vous prie de m'excuser si je ne vous en remercie pas plus tôt. Je suis, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.

Cher Monsieur



Je vous prie de croire que je l'ai lu avec beaucoup d'intérêt et que j'en ai tiré de grandes lumières. Je vous prie de m'excuser si je ne vous en remercie pas plus tôt. Je suis, Monsieur, votre très humble et très dévoué serviteur.